



# Le petit journal de Valezan

## Les travaux (suite) et les rencontres

A la station d'épuration, le local technique a été installé. Il abrite le dispositif qui permettra de réguler le fonctionnement de la station et le dégrillage.

Il ne reste plus qu'à planter les roseaux : l'humidité ambiante va le permettre car pour l'instant ces roseaux auraient eu du mal à prendre et à se développer à cause de la sécheresse.

De nombreux habitants ont déjà pris les dispositions nécessaires pour raccorder directement leurs eaux usées, les autres devront le faire d'ici le printemps. Cela permettra aux tests prévus d'être effectués et d'opérer les bons réglages.

Avant l'hiver et les premières chutes de neige, nous rappelons à tous les habitants les règles de civisme et de bon sens pour que le déneigement puisse s'effectuer dans des conditions correctes : il faut dégager les voies pour que le chasse neige puisse passer sans problème et éviter de laisser des véhicules stationnés en permanence sur les parkings publics afin que ceux qui utilisent leurs voitures tous les jours puissent le faire.

### Quelques rendez-vous :

le 8 novembre : repas à emporter pour les enfants de l'école (avec vin chaud à partir de 11h)

le 11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 11h et apéritif offert ensuite à l'auberge

le 13 novembre : l'A.G. du comité des fêtes, à 20h30

le 24 novembre : théâtre à Valezan à 20h30

Donc quelques occasions de nous rencontrer et de discuter de la vie du village.  
A bientôt.

Pour le Conseil Municipal  
Véronique Gensac



**DIMANCHE 8 NOVEMBRE**

**VENTE A EMPORTER** sous le préau  
FRICASSE DE PORC (de Maurice)  
Et Dessert  
La part 9 € 00

**Réservation** : Magalie  
Maman de Tom, Fanny et Ilona  
(04.79.41.01.44 – 06.43.58.48.23)  
Et Monique

Maman d'Elisée et Emmanuel  
(04.79.41.25.03 – 06.17.06.59.18)  
**Venez avec vos gamelles !**

**A noter :**

Dates des élections régionales :  
le 14 et 21 mars

**Théâtre**

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité, le P'tit Théâtre du Versant présente une comédie:  
« *On croit rêver* »

Au spectacle du monde sont conviés toutes sortes de personnages avec leurs particularités et leur franc-parler, prêts à s'indigner devant les injustices, à sourire des travers et des ridicules qui se montrent à nous.

Vous l'aurez compris, il s'agit d'un divertissement de théâtre qui sème, par ci, par là, des dialogues, des extraits de poèmes et de chansons nous invitant à la réflexion, en même temps qu'à l'humour et au rire  
- entrée libre.

Ce spectacle tout public entre dans le cadre des animations de la Semaine de la Solidarité, à l'initiative des associations humanitaires des cantons de Bourg Saint-Maurice et d'Aime.  
Le spectacle sera présenté à **Valezan**, **vendredi 20 novembre**, 20h30, salle des fêtes.  
D.Berthier

**Collecte des encombrants :**

Elle aura lieu à Valezan **le 26 novembre** et les dépôts devront être effectués le 25 novembre.  
Dépôt des encombrants limité 1 m3 par habitation.

**Déchets acceptés**

meubles : table, canapé, fauteuil, lit, matelas...  
Electroménagers : frigo, four, aspirateur...  
Matériel HiFi : Télé, magnétoscope, ordinateur, téléphone...  
Pneus jantés ou non  
Déchets dangereux : peinture, solvant, phytosanitaire...  
Batterie

**Déchets refusés**

Bois hors meuble (palette, planche, piquet, huisserie...)

Ferraille (tôle, pièce de carrosserie...)

Gravât (carrelage, faïence...)

Vêtements et maroquinerie (valise, vêtement, chaussure...)

Végétaux

Ordures ménagères

Divers : seau, bâche en plastique, vitre  
Récipient sous pression (bouteille de gaz, extincteur...)

Déchets amiantés

Carton

**Pour tout renseignement, 04 79 55 46 86.**

**Comité des fêtes**

Toutes les personnes intéressées sont invitées à l'Assemblée Générale du comité des fêtes qui aura lieu le vendredi 13 novembre à 20h30 à la salle polyvalente.

**Du bon usage des parkings !**

**RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR** : article L. 417-1 du code de la route : stationnement abusif = stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances **pendant plus de 7 jours** ( si le véhicule se trouve sur une voie, publique ou privée ouverte à la circulation publique), La commune a fait les démarches pour faire évacuer une caravane dont le propriétaire n'a pas pu être identifié et se renseigne sur toutes les voitures ou remorques qui occupent des places sans bouger. Certains véhicules viennent de Bourg St Maurice ou de communes voisines, d'autres sont des propriétés d'habitants de Valezan. Les intéressés ont reçu un courrier et sont priés de se conformer à la réglementation. Sinon il faudra bien verbaliser car il est un peu triste de constater que certains occupent sans vergogne le domaine public et en empêchent un usage normal pour tous les autres.